

Phonologie, Master LFA Professeur : André THIBAULT

Semaine 10

Contenu du cours : Le statut phonologique des semi-consonnes.

1. Introduction

Le français connaît trois sons considérés comme appartenant à une catégorie intermédiaire entre consonnes et voyelles. C'est la raison pour laquelle on les nomme *semi-consonnes* ; vous rencontrerez également dans vos lectures le terme (en général équivalent) de *semi-voyelles*, ainsi que le synonyme d'origine anglaise *glide*, souvent employé par les phonéticiens même lorsqu'ils s'expriment en français.

Ces sons ont en commun le fait de ne pas pouvoir être le noyau d'une syllabe ; ils précèdent (le plus souvent) ou ils suivent (plus rarement) la vraie voyelle qui est au cœur de la syllabe, mais ne peuvent pas constituer le cœur de la syllabe (parce qu'alors nous aurions affaire à la vraie voyelle correspondante). On dira donc qu'ils ne sont pas **syllabiques** (contrairement à une vraie voyelle).

Les trois semi-consonnes du français partagent leur lieu d'articulation avec la voyelle correspondante, ce qui d'ailleurs va nous amener à nous poser la question de leur statut phonologique (s'agit-il de phonèmes indépendants, ou de variantes combinatoires d'un autre phonème ?). Mais voyons d'abord de quels sons il s'agit, en observant bien dans quelles positions on peut les trouver dans la structure syllabique du mot.

2. Le « yod »

Commençons par la semi-consonne palatale non arrondie [j], qu'on appelle le **yod** en phonétique et qui ressemble beaucoup, articulatoirement, à la voyelle orale palatale non arrondie [i]. On peut retrouver le yod en français dans une variété de graphies et de positions :

1. En position initiale de syllabe, en début de mot : <yaourt> [jauʁt] ; <hier> [jɛʁ] ; <iode> [jød].
2. En position initiale de syllabe, à l'intervocalique : <paillason> [pajason] ; <cahier> [kajɛ] ; <payer> [pejɛ] ; <aïeux> [ajø].
3. En seconde position (dans une syllabe quelconque, initiale ou pas) après consonne simple : <pierre> [pjɛʁ] ; <ciel> [sjɛl] ; <viaduc> [vjadyk] ; <mioche> [mjɔʃ] ; <émietter> [emjɛtɛ].
4. En troisième position (dans une syllabe quelconque, initiale ou pas) après un groupe consonantique [p, t, k, b, d, g, f, v] + [l, r], on observe que [j] n'apparaît pas seul, mais toujours au sein du groupe [ij]. Exemples : <plier> [plijɛ] ; <prier> [pʁijɛ] ; <trier> [tʁijɛ] ; <bouclier> [buklijɛ] ; <crier> [kʁijɛ] ; <oublier> [ublijɛ] ; <brio> [bʁijɔ] ; <cendrier> [sɑ̃dʁijɛ] ; <sanglier> [sɑ̃glijɛ] ; <grief> [gʁijɛf] ; <friand> [fʁijɑ̃] ; <ouvrier> [uvʁijɛ].

5. En position finale de mot : <paye> [pɛj] ; <abeille> [abɛj] ; <ail> [aj] ; <nouille> [nuj] ; <fille> [fij] ; <vrille> [vʁij] ; <boy> ou <boille> [bɔj] ; <goy> [gɔj]¹.

Il importe toutefois ici d'introduire une précision. Aux positions 1 et 3, le yod peut alterner, selon les locuteurs, les régions, le débit, les mots, le genre textuel, etc., avec la voyelle [i], voire avec le groupe [ij]. On parlera alors de prononciation **syllabique**, car en effet nous avons avec cette voyelle à part entière une syllabe de plus dans le mot. En métrique, on parlera de **synérèse** dans la prononciation avec yod, et de **diérèse** dans la prononciation avec la voyelle [i]. Exemples :

- <Lyon> prononcé [ljɔ̃] : une syllabe, synérèse ;
- <Lyon> prononcé [liɔ̃] ou [lijɔ̃] : deux syllabes, diérèse.
- <hier> prononcé [jɛʁ] : une syllabe, synérèse ;
- <hier> prononcé [iɛʁ] ou [ijɛʁ] : deux syllabes, diérèse.
- <iode> prononcé [jɔd] : une syllabe, synérèse ;
- <iode> prononcé [iɔd] ou [ijɔd] : deux syllabes, diérèse.
- <viaduc> prononcé [vjadyk] : le yod et le [a] appartiennent à la même syllabe, synérèse ;
- <viaduc> prononcé [viadyk] ou [vijadyk] : le [i] et le [a] constituent tous deux le noyau d'une syllabe, diérèse.

Dans les autres positions, une alternance libre n'est pas possible :

- En position intervocalique (numéro 2), on imagine très mal comment on pourrait prononcer une voyelle plutôt qu'un yod (<cahier> *[kaie], en trois syllabes, semble impossible, tout comme <aïeux> *[aiø]) ; seul le yod s'entend dans ce contexte.
- En position 4, seule est attestée la prononciation [ij], à tout le moins si l'on se fie aux transcriptions phonétiques du Petit Robert. Si une prononciation uniquement vocalique [i] n'est pas impensable (on pourrait imaginer, dans la diction très lente et très soignée, [fʁiã]), on ne saurait toutefois prononcer un yod dans cette position (essayez de prononcer *[tʁje] en une syllabe, vous verrez que ce n'est pas commode).
- En position 5, la situation est tout à fait spéciale. Une alternance entre le yod et la voyelle [i] est possible, mais nous n'avons plus affaire au même mot : si l'on remplace le yod du mot <abeille> [abɛj] par la voyelle [i], on obtient le mot <abbaye>, c'est-à-dire [abei], en trois syllabes. De même, <paye> [pɛj] devient <pays> [pei]² ; <ail> [aj] devient <haï> [ai]. On pourrait proposer une semi-paire minimale <nouille> [nuj] ~ <inouï> [inui], ou à vrai dire [inwi], où l'on sent bien qu'on a affaire à une forme phonologiquement différente. Les cas de <fille> [fij] et <vrille> [vʁij] sont encore plus clairs : si l'on change le yod pour un [i], celui-ci se fond dans la voyelle précédente, et la forme résultante est un autre mot ([fi] comme dans *faire fi de*, ou *il se fie*, etc.).

¹ Dans ce dernier cas, on remarque que l'apparition de la semi-consonne après la voyelle postérieure semi-ouverte [ɔ] ne semble pas être courante en français ; on peine à trouver des exemples, et ceux-ci sont des emprunts à une langue étrangère (anglais *boy*, hébreu *goy*) ou des régionalismes (*boille*, mot de Suisse romande).

² On remarquera ici que le timbre de la voyelle qui précède le yod ou le [i] change selon le contexte phonétique : devant yod, elle se comporte comme devant n'importe quelle consonne, donc s'ouvre en [ɛ] ; devant [i], elle se comporte comme une voyelle en syllabe pénultième ouverte, donc reste [e].

Résumons-nous :

- il y a des positions où une alternance est possible, mais sans entraîner un changement de sens ;
- il y a des positions où une alternance est impossible, seul pouvant apparaître [j] dans un cas, [ij] dans l'autre ;
- enfin, en position finale, une alternance est possible mais s'avère phonologiquement pertinente.

Quelles conclusions peut-on tirer de l'observation de ces faits, du point de vue de l'analyse phonologique ? Plus concrètement, avons-nous affaire à un seul phonème avec des variantes combinatoires, ou à deux phonèmes, et dans ce dernier cas, quelles réalisations phonétiques correspondent à quel phonème, et y a-t-il des contextes de neutralisation de l'opposition ?

Commençons par l'observation la plus importante du point de vue phonologique, le fait que dans au moins un contexte, à savoir en position finale de mot, le yod et le [i] permettent de former des paires minimales. Nous savons ce que cela signifie, dans le cadre de la phonologie fonctionnelle : il faut poser l'existence de deux phonèmes, qu'on transcrira respectivement ainsi : /j/ et /i/.

En position finale de mot, il n'y aura donc pas d'hésitation. Dans un mot comme «rouille», par exemple, il faudra donc transcrire phonétiquement [ʁuj], mais aussi phonologiquement /ʁuj/, car */ʁui/ serait un autre mot.

Dans les autres positions, il existe une façon très économique de rendre compte de la diversité des cas. On peut considérer que dans tous ces contextes (que l'on définira par l'étiquette générale de « devant voyelle »), nous avons simplement des allophones, des variantes combinatoires, d'un seul et unique phonème /i/, qui se réalise [i] ou [j] dans les positions 1 et 3, [j] en position 2, puis [i] ou [ij] en position 4. Dans la transcription phonologique, on aura toujours /i/, peu importe la réalisation phonétique. En d'autres mots, les prononciations [ij] et [j] ne seraient que des manières légèrement différentes de prononcer /i/ dans certains contextes phonétiques.

Certains d'entre vous sont peut-être en train de se demander s'il ne faudrait pas plutôt considérer que nous avons affaire, dans tous ces contextes ou dans certains d'entre eux, à la neutralisation de l'opposition entre le phonème /i/ et le phonème /j/ ; en d'autres mots, ne faudrait-il pas poser au niveau de l'analyse phonologique l'existence d'un archiphonème ? Ce problème a donné lieu à certaines discussions parmi les spécialistes (v. par exemple Andrei AVRAM, « Quelques cas particuliers de neutralisation des oppositions phonologiques », *La Linguistique* 34/2 (1998), 7-14). Certains auteurs (c'est le cas de AVRAM) trouvent embarrassant que l'archiphonème résultant ne puisse être rattaché ni aux phonèmes vocaliques, ni aux phonèmes consonantiques, puisqu'il participe des deux systèmes. On peut aussi se demander s'il est bien raisonnable de poser comme possible l'existence d'une semi-consonne après un groupe consonantique [p, t, k, b, d, g, f, v] + [l, r] (position 3) ; seule une voyelle est possible dans de tels contextes. Mais cette objection n'est pas valable pour les autres contextes.

H. WALTER (*La phonologie du français*, Paris : PUF, 1977) pour sa part commence en parlant de « neutralisation de l'opposition /j/ ~ /i/ » (p. 37), mais elle enchaîne (p. 38) en plaidant pour le rattachement du yod (dans toutes les positions sauf en finale) au système des phonèmes vocaliques du français, en raison de son parallélisme avec les autres semi-consonnes,

[w] et [ɥ], qui pour leur part n'apparaissent jamais en finale absolue, et donc sont toujours interprétables comme des allophones du phonème vocalique correspondant, comme nous allons le voir maintenant.

3. Le « wau »

Enchaînons donc avec la semi-consonne [w] (appelée *wau* par les phonéticiens), qui est labio-vélaire (elle est prononcée par l'action combinée de l'arrondissement des lèvres et de l'élévation du dos de la langue vers le voile du palais), qui correspond à la voyelle [u], et que l'on peut trouver elle aussi dans une variété de graphies et de positions :

1. En position initiale de syllabe, en début de mot : <oie> [wa] ; <ouate> ou <watt> [wat] ; <ouest> [wɛst] ; <oued> [wɛd] ; <ouïe> [wi].
2. En position initiale de syllabe, à l'intervocalique : <cacahouète> [kakawɛt] ; <kilowatt> [kilowat] ; <kiwi> [kiwi] ; <hawaïen> [awajɛ̃].
3. En seconde position (dans une syllabe quelconque, initiale ou pas) après consonne simple : <douane> [dwan] ; <couenne> [kwan] ; <couard> [kwaʁ] ; <soie> [swa] ; <doué> [dwe] ; <bouée> [bwe] ; <nouer> [nwe] ; <combouis> [kɔ̃bwi] ; <statu quo> [stakywo].
4. En troisième position (dans une syllabe quelconque, initiale ou pas) après un groupe consonantique [p, t, k, b, d, g, f, v] + [l, r]. Exemples : <ployer> [plwajɛ] ; <proie> [pʁwa] ; <trois> [tʁwa] ; <cloître> [klwatʁ] ; <croix> [kʁwa] ; <Blois> [blwa] ; <broyer> [bʁwajɛ] ; <droite> [dʁwat] ; <gloire> [glwaʁ] ; <Hongrois> [ɔ̃gʁwa] ; <froid> [fʁwa] ; <ouvroir> [uvʁwaʁ].
5. En position finale de mot, la langue française ne connaît tout simplement pas la possibilité d'articuler un [w]. C'est ainsi qu'un emprunt à l'anglais comme <know-how> est prononcé le plus sérieusement du monde sur le cédérom du Petit Robert comme [noa], donc avec diérèse ; le mot <outlaw>, qui a un [w] en anglais non pas à la finale mais dans la première syllabe du mot, est transcrit [autlo], encore une fois avec diérèse, mais cette fois-ci nous avons un [u] plutôt qu'un [o] pour rendre le [w] du mot anglais, sans trop qu'on sache pourquoi ; même chose pour <out>, terme de tennis, transcrit [aut], et <knock-out>, terme de boxe, transcrit [(k)nɔkaut]. Autre terme de boxe : <knock-down>, transcrit [(k)nɔkdaun], lui aussi avec diérèse. Étrangement, le *Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle* de Warnant (dont on ne sait pas d'où il tire sa « norme ») transcrit ces mots avec [w], mais cela doit plutôt relever d'une intention pédagogique que d'une approche strictement descriptive. On peut encore citer l'emprunt à l'italien *ciao*, orthographié *tchao* dans le Petit Robert, qui le transcrit [tʃao], tout comme le dictionnaire de Warnant.

L'analyse phonologique est ici beaucoup plus aisée. Comme il n'y a nulle part possibilité d'opposer deux mots sur la base de la seule différence entre [w] et [u], même en position finale de mot ou de syllabe, nous savons que nous avons affaire à des variantes combinatoires du même phonème ; plus précisément, on dira que [w] est un allophone du phonème /u/ dans un contexte phonétique précis, à savoir « suivi d'une voyelle ». La réalisation [w] est d'ailleurs facultative et peut céder le pas à [u] selon un ensemble de facteurs : selon les locuteurs, les mots, le type d'élocution – en poésie, par exemple, on peut être amené à pratiquer la diérèse. Personnellement, je prononce <doué> [due], avec diérèse, et non [dwe], avec synérèse, malgré l'unique transcription proposée par le Petit Robert et le Warnant ; de même pour <bouée> et <nouer>. Phonologiquement, peu importe la prononciation, il faudra de toute façon transcrire /due/ (/bue/, /nue/, etc.).

Je ne peux d'ailleurs m'empêcher de vous faire remarquer qu'il existe des mots, comme les verbes *trouer* ou (*ren*)*flouer*, ou le substantif *prouesse*, qui sont notés seulement avec [u] dans le Petit Robert et dans le Warnant. Cela va même jusqu'à permettre des paires minimales comme <(il) troua> [tʁua] qui s'oppose à <trois> [tʁwa], ce qui est bien gênant. Il faut trouver une manière d'intégrer ces cas dans notre description phonologique.

On pourrait être tenté de croire, *a priori*, que la diérèse est encouragée par le groupe consonantique initial. Or, le groupe consonantique n'empêche absolument pas la synérèse dans *trois*, *rifloir* ou *proie*. Il faut donc chercher une explication ailleurs.

Une approche diachronique (qui nous est suggérée par la graphie) semble indiquer que les digrammes <oi>, qui résultent de la diphtongaison de ce qui n'était qu'une voyelle longue accentuée en latin vulgaire du nord de la Gaule, peuvent seulement donner lieu à la synérèse (je ne vois pas de contre-exemple, même dans la diction classique ou les prononciations régionales), alors que les digrammes <ou> + voyelle correspondraient toujours à la diérèse ; mais pourtant, on dit bien <ouate> [wat], <ouest> [west], <oued> [wɛd], <ouïe> [wi], <couard> [kwaʁ], etc. Il faut donc trouver une autre explication pour *trouer*, *flouer*, *prouesse*, etc.

Une approche synchronique, tenant compte de la structure non pas simplement phonétique mais également morphologique du mot, peut nous suggérer une hypothèse : dans les deux premiers cas, la finale *-er* est interprétée comme un morphème flexionnel par les locuteurs, puisque c'est la désinence de l'infinitif. Dans *prouesse*, la terminaison *-esse* a peut-être été interprétée comme un morphème dérivationnel, ce qui est le cas dans bon nombre de noms abstraits dérivés d'adjectifs (*délicatesse*, de *délicat* + *-esse* ; *bassesse*, *étroitesse*, *faiblesse*, etc.) ; en fait, c'est bien un morphème dérivationnel en diachronie, puisque *prouesse* est un dérivé de *preux*, mais les hasards de l'évolution phonétique ont fait que cette parenté n'est plus aussi visible aujourd'hui, en synchronie. Toujours est-il que l'analyse du mot en morphèmes par le sujet parlant semble avoir mis un frein à la synérèse. Il faudrait alors reformuler la règle, et dire que [w] est un allophone du phonème /u/ dans le contexte « devant voyelle du même morphème » (et pas seulement « devant voyelle »).

Cette réécriture de la règle contribue également à expliquer pourquoi de nombreux locuteurs prononcent en deux syllabes des mots comme *bouée*, *nouer* ou *doué*.

Cela dit, la phonologie fonctionnaliste d'inspiration martinettienne ne tient normalement pas compte de la morphologie ; le cas du wau nous montre toutefois qu'il est parfois nécessaire d'y avoir recours.

4. La semi-voyelle antérieure arrondie ([ɥ])

Nous allons terminer avec la semi-consonne [ɥ], d'articulation palatale (comme le yod), mais arrondie (comme le [w]), et qui correspond à la voyelle [y]. Voyons d'abord sa distribution dans la structure syllabique des mots :

1. En position initiale de syllabe, en début de mot : <huit> [ɥit] ; <huile> [ɥil] ; <huître> [ɥitʁ] ; <huissier> [ɥisjɛ] ; <huer> [ɥɛ] (mais personnellement je prononce ce mot avec diérèse : [ye]). Le Petit Robert donne aussi <huart> [ɥaʁ] ; ce mot désigne une espèce de canard très répandue au Canada, dont une représentation apparaît sur les pièces de monnaie valant un dollar canadien, qu'on appelle donc aussi par métonymie *huart* ; or,

- je peux vous assurer qu’au Canada ce mot d’emploi très fréquent se prononce [yaʁ], avec diérèse.
2. En position initiale de syllabe, à l’intervocalique : <cacahuète> [kakaʁɛt] ; <nahuatl> [naʁatl] (cette dernière prononciation est bien peu respectueuse de l’origine du mot – origine espagnole, l’espagnol l’ayant lui-même pris de l’aztèque).
 3. En seconde position (dans une syllabe quelconque, initiale ou pas) après consonne simple : <lui> [lɥi] ; <cuit> [kɥi] ; <aujourd’hui> [oʒuʁdɥi] ; <étui> [etɥi] ; <nuage> [nɥaʒ] ; <actuel> [aktɥɛl] ; <nuance> [nɥãs] ; <tuer> [tɥɛ] ; <évoluer> [evɔlɥɛ] ; <embué> [ãbɥɛ] ; <lueur> [lɥœʁ]. (Je tiens à préciser que dans ces sept derniers mots, je fais la diérèse, contrairement à la transcription du Petit Robert – et je ne dois pas être le seul.)
 4. En troisième position (dans une syllabe quelconque, initiale ou pas) après un groupe consonantique [p, t, k, b, d, g, f, v] + [l, r]. Exemples : <pluie> [plɥi] ; <pruine> [pʁɥin] ; <fruit> [fʁɥi] ; <truite> [tʁɥi] ; <bruine> [bʁɥin] ; <druide> [dʁɥid] ; <engluer> [ãglɥɛ] ; <fluo> [flɥo] (je dois dire que dans ces deux derniers cas je fais la diérèse). J’ai trouvé un exemple de diérèse dans le Petit Robert (confirmé par Warnant) : <gruau> [gʁɥo].
 5. En position finale de mot, la langue française ne connaît pas la possibilité d’articuler un [ɥ]. On ne pourrait pas imaginer, par exemple, un mot *[baɥ] qui s’opposerait à [bay], c’est-à-dire <bahut> ; une telle prononciation n’existe tout simplement pas.

Du point de vue de l’analyse phonologique, parallèlement à ce que nous avons dit pour [w], il ne convient pas de reconnaître un statut phonématique à part entière à [ɥ], qui n’est rien d’autre qu’un allophone, qu’une variante combinatoire, du phonème /y/, qui apparaît très fréquemment (mais pas obligatoirement, car il y a des différences selon les mots, les locuteurs, etc.) dans le contexte phonétique « suivi d’une voyelle ».

Pour terminer, on rappellera que l’alternance entre la diérèse et la synérèse est l’un des phénomènes soumis à la plus grande variation dans l’espace francophone, comme on peut facilement le constater en consultant *Enquête phonologique et variétés régionales du français* d’H. WALTER, ou le chapitre 5 (« Les variétés régionales ») de *La phonologie du français* de la même auteure. Les dictionnaires ne donnent qu’une image très réductrice, et jusqu’à un certain point gratuite, de la grande variété des réalisations. Les 17 témoins plus ou moins représentatifs de la grande région parisienne dans l’enquête d’H. WALTER (dans *La phonologie du français*) prononcent en moyenne à plus de 90% avec synérèse les mots qui correspondent à la position 3 (après consonne simple), sauf Martinet (l’informateur *m* de cette enquête) qui n’était justement pas Parisien, mais Savoyard :

- « Réalisations de /i/, /y/, /u/ devant voyelle : à part de très rares exceptions comme *écuelle*, prononcé [par A. Martinet] avec une articulation non syllabique [ɥ], ou comme *fouet*, prononcé avec [w], les réalisations de /i/, /y/, /u/ devant une voyelle sont régulièrement vocaliques (*lié* [lie], *buée* [bye], *bouée* [bue]) dans les mots où se manifestent des divergences entre les locuteurs. » (op. cit., p. 82)

En revanche, sur les quatre témoins provinciaux, trois réalisent majoritairement (comme Martinet) des prononciations syllabiques :

- « Un informateur du Pays Basque [...] Réalisations de /i/, /y/, /u/ devant voyelle. La tendance est de prononcer des articulations syllabiques dans les mots comme *marié*, *reliés*, [-ie] (à l’exception du mot *lion* prononcé [ljɔ̃] dans le questionnaire), dans les mots *nuance* [-yãs], *évolué* [-ye], *actuel* [-yɛl] et dans les mots *bouée* [-ue], et *nouer* [-ue]. »

- « Une informatrice du Roussillon [...] *Réalisations de /i/, /y/, /u/ devant voyelle* : dans les mots du type *lion, bouée, buée*, où se manifestent des divergences, on constate des réalisations syllabiques très régulières : [liɔ̃], [marie], [bue], [bye]. »
- « Un informateur de Saintonge [...] *Réalisations de /i/, /y/, /u/ devant voyelle* : la situation est peu nette dans les mots où l'on constate des divergences car si *marié* et *lion* ont été prononcés avec [j], *scier* l'a été avec un [i] syllabique. La même inconstance se manifeste pour /y/, réalisé [ɥ] dans *tuer* mais syllabique dans *buée, muer*, et pour /u/, réalisé [w] dans *bouée, nouer*, et syllabique dans *jouer* [u]. »
- « Une informatrice du Morvan [...] *Réalisations de /i/, /y/, /u/ devant voyelle* : dans le vocabulaire où des divergences ont été constatées, on observe une tendance à favoriser la prononciation non syllabique pour /i/, que Mme B... réalise [j] dans *marié, lion, scier*, et la prononciation syllabique pour /y/ et /u/, que Mme B. prononce respectivement [y] dans *buée* et *muer*, [u] dans *bouée* et *nouer*. »

La consultation de l'ouvrage *Enquête phonologique et variétés régionales du français* d'H. WALTER fait ressortir un tableau très complexe de la répartition des prononciations avec diérèse et synérèse dans l'espace francophone européen.

Pour en savoir davantage : cf. le projet « La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure » (<http://www.projet-pfc.net/>).